

RAPPEL DES DÉFIS ET DES OBJECTIFS PRIORISÉS	NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS CETTE ANNÉE	NOUS OBSERVONS QUE CES ACTIONS ONT EU POUR EFFET...
<p><b>Au regard des actes de violence et du sentiment de sécurité:</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité des enseignants ont enseigné à leurs élèves la démarche de résolution de conflits et ont réalisé les activités inscrites dans la trousse.</li> <li>• Maintien du plan de surveillance stratégique et des récréations animées.</li> <li>• Poursuite de l'utilisation de plans de cour géants pour identifier les emplacements de jeux.</li> <li>• L'actualisation des règles de conduite et enseignement des comportements attendus. Mise en place d'un système d'émulation commun à toute l'école (boomerangs).</li> <li>• Poursuite du travail de formation des jeunes leaders pour les outiller à mieux intervenir lors des conflits.</li> <li>• Invitation d'un policier pour venir parler de la cyberintimidation aux élèves de 5<sup>e</sup> année.</li> <li>• Préparation et présentation d'élèves de 5<sup>e</sup> année à des élèves de 4<sup>e</sup> année sur le thème de la cyberintimidation.</li> <li>• Poursuite du soutien aux élèves ciblés : formation d'un groupe appelé 911 afin d'améliorer la communication entre les différents intervenants du milieu soit la psychoéducatrice, l'éducatrice, la responsable du service de garde et la directrice adjointe concernant les élèves identifiés.</li> <li>• Reconduire les activités d'animation au 1<sup>er</sup> cycle : animation de groupes d'élèves ciblés dans tous les cycles.</li> <li>• Organisation d'une activité de sensibilisation lors de la semaine de l'intimidation.</li> </ul>	<p><b>Chez le personnel :</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le sentiment de sécurité des élèves dans la cour d'école afin d'améliorer la vie scolaire</li> </ul>		<p>Il y a de moins en moins d'interventions à faire face aux actes d'intimidation durant les récréations.</p> <p>La surveillance est facilitée par les zones délimitées.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseigner explicitement ce qu'est l'intimidation</li> </ul>		<p><b>Chez les élèves :</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la dénonciation des gestes inappropriés</li> </ul>		<p>Ils se sentent plus encadrés lors des récréations, car ils doivent s'inscrire aux diverses activités. Ils utilisent le matériel mis à leur disposition.</p> <p>Nous remarquons que la majorité des élèves utilisent les stratégies de résolutions de conflits apprises durant l'année.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les modalités de surveillance et les moyens d'action utilisés dans la cour, autant au niveau des enseignants, des éducatrices que des surveillantes de dîner au service de garde</li> </ul>		<p><b>Dans les relations avec les parents :</b></p>
	<p>Les parents collaborent et apprécient être informés lors d'une situation problématique.</p> <p>Plusieurs parents confondent encore conflit et intimidation.</p>	
	<p><b>Dans la communauté et nos relations avec les partenaires :</b></p>	
	<p>Les élèves du préscolaire ont vu la pièce de théâtre Fred l'imprudent (Service de Police de la Ville de Longueuil). Le policier communautaire est venu pour parler de situations sur la cyberintimidation.</p>	



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES OU DÉFIS QUI PERSISTENT :	PROSPECTIVES : AMÉLIORATIONS SOUHAITABLES POUR 2019-2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Certains élèves ne veulent pas jouer et/ou participer aux activités proposées aux récréations, surtout en 5<sup>e</sup> année.</li> <li>▪ Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle démontrent plus d'enthousiasme lorsque les activités sont animées par les grands du 3<sup>e</sup> cycle.</li> <li>▪ La différence entre un conflit et l'intimidation demeure encore à enseigner.</li> <li>▪ Les enseignants ne surveillent pas tous activement.</li> <li>▪ Plusieurs élèves se désorganisent quand l'attente dans le rang est trop longue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Continuer à outiller les parents face aux comportements d'intimidation (Info-Parents, conférence).</li> <li>▪ Enseigner la démarche de résolution de conflits par les enseignants en poursuivant les activités de la trousse de résolution de conflit. En ce sens, s'assurer que les nouveaux enseignants de l'école soient formés pour l'utilisation de cette trousse.</li> <li>▪ Poursuivre l'enseignement explicite des bons comportements (boomerangs).</li> <li>▪ Bâtir des activités qui apprendront aux élèves à mieux gérer leur colère, leur impulsivité et favorisant ainsi une meilleure estime de soi.</li> <li>▪ Poursuivre le soutien aux élèves ciblés.</li> <li>▪ Reconduire les activités d'animation sur les habiletés sociales.</li> <li>▪ S'assurer de clarifier le rôle de chacun des intervenants et d'identifier des enseignants désignés qui assureront dans leur tâche l'accompagnement de ces personnes.</li> </ul>

LIP art. 83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève.